

Abbayes vaudoises



Abbaye des quatre saisons, Granges-Marnand : Concours de tir, 2007 (© Jean-Marc Nicod, Granges-Marnand)

Dans le Canton de Vaud, on peut être « Abbé-président » sans aucun lien avec l'Eglise... pour autant que l'on prenne la tête de l'une des 183 confréries de tireurs du canton ! En terres vaudoises, les « abbayes » font en effet aussi bien référence à ces confréries qu'à de grandes fêtes populaires où l'on organise des concours de tir – auxquels peuvent participer les plus entraînés comme les purs néophytes – et où le vin coule à flots. Ces fêtes se déroulent sur quatre jours, entre mai et septembre, et donnent aussi lieu à un cortège, un banquet ou même un bal. Le tout dans des rues décorées par une débauche de fleurs, que celles-ci soient vraies ou faites de papier. Une distribution de prix – très souvent de la vaisselle en étain accompagnée d'une rose – récompense les meilleurs tireurs, tandis que les autres profitent de ce moment privilégié en communauté.

Les premières abbayes-sociétés remontent au Moyen âge, la plus ancienne ayant été créée en 1381. On parlait alors de « tir au Papegai » puisqu'il fallait dégommer un perroquet coloré fait de bois, de paille et de tissu, fiché au sommet d'une perche d'une cinquantaine de mètres. Ces sociétés mises en place par les comtes de Savoie exerçaient alors aussi des fonctions paramilitaires, telles que le maintien de l'ordre public et la défense des terres. Ce n'est qu'aux XIX^e et XX^e siècles que leur rôle sera remis en question, les transformant en une compétition sportive et pacifique qui se veut aussi fraternelle que patriotique.

Autres dénominations	Tirages, Tir des Bourgeois (Avenches), Fête de mai (Corcelles)
Localisation	VD
Domaines	Pratiques sociales
Version	14 juin 2012

Lebendige traditionen
traditions vivantes
tradizioni viventi
tradizuns vivas



La liste des traditions vivantes en Suisse vise à sensibiliser le public aux pratiques culturelles et à leur transmission. Elle se base sur la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La liste est élaborée et actualisée en collaboration avec les services culturels cantonaux.

Un projet de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Les abbayes-fêtes sont organisées par des sociétés aussi nommées « abbayes », qui sont des associations volontaires de tireurs. Leur origine médiévale se lit dans leur vocabulaire et leur structure ecclésiastiques, bien qu'elles n'aient rien de religieux. Les abbayes sont des confréries (rassemblant donc des confrères) qui sont administrées par un Conseil en général constitué d'un Abbé-président, d'un Lieutenant d'Abbé, d'un greffier, d'un trésorier, d'un banneret et d'un certain nombre de membres.

25'000 âmes pour 183 sociétés

Longtemps absolument indépendantes les unes des autres, les abbayes vaudoises n'ont été réunies qu'au XX^e siècle pour des fêtes de tir communes. En 1942, le Comité de la Société vaudoise des carabiniers suggéra ainsi de grouper les abbayes en une fédération autonome au sein de la Société vaudoise des carabiniers. Le 15 mars 1942, 74 abbayes fondent ainsi la Fédération des abbayes vaudoises (FAV), qui s'est donné pour but « de maintenir [les] sentiments patriotiques et de resserrer les liens d'amitiés entre ses membres ». La FAV a aussi pour rôle de faciliter les commandes de munitions et de protéger des tireurs, par exemple à travers des prescriptions fédérales de sécurité ou des assurances. En 2011, on recensait ainsi 183 abbayes-sociétés regroupant environ 25'000 membres, dont près de 1'000 dames. On notera à ce titre que les abbayes s'ouvrent aux femmes depuis les années 1990 seulement.

Une grande fête villageoise

Dans le canton de Vaud, le mot « abbaye » comporte deux sens tout à fait particuliers : ceux de confrérie volontaire de tireurs et de fête. Les abbayes-fêtes sont ainsi des concours de tir et des fêtes populaires où le vin coule à flot. Elles varient d'une fréquence annuelle à quinquennale et ont aujourd'hui principalement pour but l'émulation entre les tireurs, le maintien d'un lien de confraternité et l'entretien de sentiments patriotiques.

Il existe deux grandes sortes d'abbayes-sociétés : les exclusives – où ne sont admis que les parents des membres ou les bourgeois d'une commune – et les autres, par définition plus ouvertes, souvent nées au XIX^e ou au XX^e siècle en réaction à cet exclusivisme. Entrer dans l'une ou l'autre de ces sociétés continue toutefois à impliquer de pénétrer dans un « royaume d'initiés », comme l'exprime bien le livre de Jean-Jacques Fiechter sur « Les Abbayes vaudoises », puisque leurs fêtes, « rassemblement[s] de tous ceux qui se sentent liés à un village ou une ville » (Gilbert Marion : Les fêtes de tir, 1988, p. 129), sont celles de

personnes qui se connaissent et se reconnaissent un même lien à leur terre.

Si toutes les abbayes ont leurs particularités (exclusivité ou non de la participation, jour férié supplémentaire à Payerne...), elles ont aussi des constantes : elles se déroulent sur un à quatre jours entre mai et septembre, les tirs ont lieu sur plusieurs cibles et, après la distribution des prix, un cortège, un banquet et un bal sont en général organisés. La société s'intègre aussi au culte paroissial. Les sociétés du lieu sont invitées à participer (sociétés de jeunesse, fanfares ou association des Paysannes Vaudoises, etc.), tout comme l'ensemble de la communauté est mise à contribution pour la décoration du village. Les meilleurs tireurs reçoivent des prix en argent ou en nature (couronnes et médailles, channes et plateaux en étain), mais ils y gagnent surtout en honneur.

En plus des abbayes-fêtes locales (100 à 110 fêtes par année), les abbayes-sociétés organisent 2 fêtes de tir générales :

- Tir d'Aï : annuel, le dernier dimanche de juin ;
- Grand Tir des abbayes vaudoises qui avaient lieu à Orbe (1953), Lausanne (1977), Grandson (1986), Lausanne et Romanel (1992), Aigle et Villeneuve (1996), Bercher et Donneloye (2002), Cudrefin-Montmagny-Villars-le-Grand (2006) et Method (2010), ce dernier rassemblant près de 900 tireurs.

Depuis le XVI^e siècle, les prix classiques aux tireurs sont de la vaisselle en étain et une rose. Celle-ci fait « partie des anciennes traditions vaudoises. Encore aujourd'hui, il n'y a pas d'abbaye sans une débauche de fleurs », réelles ou en papier, souvent fixées sur de petits sapins (Fiechter, 1991, p. 38).

Importance pour la population régionale et motivations des participants

Gilbert Marion (1988, p. 128) évoque les deux sortes de tireurs qui participent à une abbaye-fête : le passionné de tir, dont le but et les « motivations sont comparables à ceux d'un sportif de bon niveau : gagner », et les plus nombreux : « Monsieur [et Madame]-tout-le-monde ».

Constatant que les participants aux tirs ne s'exercent souvent pas durant l'année, Marion se demande ce qui les incite à venir : « participer pleinement à la fête », « se déplacer librement en portant une arme », « résurgence du sentiment ancien d'appartenir à une classe privilégiée » ou « ardent sentiment de patriotisme » ? « Force est de constater, répond-t-il, que c'est au-delà du domaine exclusif du tir qu'il faut

chercher une motivation commune à tous les membres d'une abbaye. » Il propose comme principale raison la volonté de se distinguer, d'appartenir à un groupe particulier dont on soit fier. C'est, selon lui, l'un des grands motifs du maintien et même de l'importante vitalité que connaissent aujourd'hui encore abbayes vaudoises.

Jean-Jacques Fiechter explique la prégnance de cette tradition à la fois par son très important ancrage dans l'histoire vaudoise et par la convivialité de ces abbayes, devenues « la fête, ou mieux, « la Fête des fêtes », qui associe dans une même ferveur les membres de l'abbaye et la grande famille villageoise, célébration joyeuse des retrouvailles de toute une population avec ses racines profondes » (1991, p. 63). L'Abbé-président de la FAV, Jean-Marc Nicod, souligne à cet égard que les abbayes-fêtes sont aujourd'hui tellement importantes qu'on ne pourrait imaginer de ne pas les faire. A son avis, on entre dans une abbaye-société par envie de participer, de se distinguer de la population (s'ils n'ont pas de réel uniforme, les confrères portent en effet un signe distinctif – cordon, écharpe, brassard, chemise, cravate américaine ou chapeau) et par plaisir de faire partie d'un même cercle. Les entrées se font souvent en bande (par groupe de copains). En 2010, 109 abbayes-fêtes ont à ce titre rassemblé 7'624 tireurs.

Une transmission festive

Les Conseils des abbayes-sociétés se renouvellent de manière indépendante les uns des autres et selon des modes particuliers (par cooptation ici, par groupe là). Partout, la notion de fête pour toute une communauté qui est contenue dans les abbayes-fêtes est cependant extrêmement importante. Jean-Marc Nicod assure d'ailleurs que les abbayes-fêtes qui ont disparu avaient perdu cet aspect festif pour ne conserver que la fête de tir – un élément à son avis insuffisant pour assurer la perpétuation.

« Cette vitalité exceptionnelle a déjà intrigué bien des chercheurs et les raisons invoquées sont multiples : caractère typique des Vaudois, conservatisme lié à une structure cantonale encore largement agricole, instinct grégaire, etc. » (Fiechter, 1991, p. 13). Quoi qu'il en soit, le fait est que « profondément enracinées dans le terroir national, les abbayes témoignent leur volonté de rester fidèles à l'héritage du passé, en le retransmettant vivace, bien adapté et attrayant aux générations futures » (Fiechter, 1991, p. 65).

La particularité des abbayes-fêtes vaudoises tient dans ce sens à leur base volontaire et au fait qu'elles constituent une fête pour toute leur communauté,

même pour les non-tireurs. Elles se distinguent ainsi des Sociétés de tir qui organisent les tirs obligatoires. Les fêtes de tir qui se rapprochent le plus des abbayes-fêtes vaudoises sont celles de la Fédération des vieilles cibles valaisannes. Les fêtes de tir fédérales comportent également des abbayes-fêtes, mais n'ont pas le même ancrage dans la population locale.

Histoire et vitalité d'une tradition

Les premières abbayes-sociétés remontant au Moyen Age – la doyenne des abbayes vaudoises, la Milice bourgeoise de Grandcour, ayant été fondée en 1381 – et il en va de même pour les premières abbayes-fêtes. On parlait alors de « tir au Papegai » en raison du fait qu'il fallait faire tomber un perroquet coloré en bois, paille et tissu, fiché au sommet d'une perche d'une cinquantaine de mètres. Ce tir avait un triple rôle : il constituait d'ores et déjà une fête pour toute la communauté, mais aussi un temps d'exercice et d'émulation pour les tireurs. Mises en place par les comtes de Savoie, ces milices offraient en effet des prestations paramilitaires telles que le maintien de l'ordre public et la défense des terres. « En principe volontaires et honorifiques, [ces prestations] comportaient certains privilèges [...], tels que des prix aux meilleurs tireurs et des dispenses d'impôts ou de corvées » (Fiechter, 1991, p. 13). Jusqu'en 1536, les abbayes-sociétés ont ainsi un « caractère purement local et seigneurial » (Fiechter, 1991, p. 13).

Durant l'Ancien Régime, Berne y perçoit une institution des plus utiles et soutient leur système de tirs volontaires. Le mousquet et le fusil venant remplacer l'arc et l'arquebuse, l'armement devient cependant non seulement coûteux, mais demande aussi un lieu d'entraînement particulier. « La nécessité de se regrouper pour exercer en commun son adresse dans un tir à prix s'imposa pratiquement partout, avec la bénédiction intéressée des autorités bernoises » (Fiechter, 1991, p. 16). Le « tir au Papegai » se perpétue de la sorte et le peuple prend ainsi goût à ces fêtes, qui constituaient l'une des rares occasions de s'amuser et de danser dans le Pays de Vaud réformé.

Les abbayes-sociétés se généralisent au XVII^e siècle pour atteindre l'apogée de leur développement à la fin du XVIII^e siècle. A cette époque, « les journées de tir commençaient par une inspection des armes suivie d'une parade, à laquelle chaque confrère se devait de participer sous peine d'amende, drapeau déployé et, selon les cas, fifres et tambours en tête. Dans les abbayes qui disposaient d'uniformes, le port en était obligatoire » (Fiechter, 1991, p. 29). Prière et culte faisaient alors pleinement partie de la fête puisqu'en tant que « nouvelle chevalerie, les tireurs devaient

donner l'exemple par leur bonne tenue, leur sobriété et leur piété » (Fiechter, 1991, p. 30).

A cause de la réorganisation militaire fédérale de 1874 – qui centralise l'armée et interdit le port des habits militaires en dehors du service actif – la fin du XIX^e siècle est une période difficile pour les abbayes-sociétés. Alors atteintes dans leur prestige, plusieurs disparaissent progressivement. La seconde moitié du XX^e siècle consacre quant à lui le passage du pur exercice militaire à une compétition de nature sportive et pacifique, qui se veut fraternelle et patriotique.

Aujourd'hui, la vitalité des abbayes-sociétés dépend directement de l'allant et de l'enthousiasme de leur Conseil. Un petit nombre d'entre elles est effectivement menacé – par manque de renouvellement de leurs instances dirigeantes – mais la plupart ne sont absolument pas en danger et certaines s'avèrent même particulièrement dynamiques, comme par exemple celle de Granges, qui compte de nombreux jeunes – au total 270 membres et 180 tireurs lors de leur dernière abbaye, le 19 juin 2011 – et celle de Payerne (1050 membres et 503 tireurs lors de la dernière rencontre des 27-29 août 2011).

Informations

AAVV : Le Tir et les Abbayes. In : Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud (tome 11). Lausanne, 1984, p. 195-209

Frédéric Amiguet : Les Abbayes vaudoises, histoire des sociétés de tir, leurs origines, leur développement. Lausanne, 1904

Jean-Jacques Fiechter (Ed.) : Les Abbayes vaudoises. Yens-sur-Morges, 1991

Gilbert Marion : Les fêtes de tir. L'Abbaye de la Milice bourgeoise de Grandcour. In : Présences. L'esprit de la fête populaire no. 35, octobre 1988, p.125-129

[Fédération des Abbayes Vaudoises](#)

Contact

Fédération des Abbayes vaudoises
jmn.granges@bluewin.ch